

Image not found or type unknown



Non enregistrement d'une suspension de permis

Par **NININATE**, le **10/06/2010** à **10:27**

Bonjour,rrrrnMon fils a eu une suspension de permis de 3 mois le 25 avril 2010 suite à un contrôle de routine au cannabis dans la salive qui s'est révélé positif. Il a eu une prise de sang dont nous n'avons pas eu les résultats (à charleville mézières).rnNous avons reçu la demande de visite médicale. J'ai porté le dossier le 9 juin 2010 et la personne de la préfecture de l'aube dont nous dépendons m'a dit que la suspension n'était pas enregistrée. rnQu'en est-il ? y a t'il nullité ? Quel recours a t'on ?rnMerci de votre aide